

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 SEPTEMBRE 2018**

Date de convocation : 29 août 2018	Nombre de conseillers : en exercice : 12
Date d'affichage du compte-rendu : 06 SEP. 2018	présents : 08
	votants : 11

L'an deux mille dix-huit, le quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – POZZO Maryvonne – LECLERC Joël – MESNAGE Dominique - DIEUL Sandrine - AUCRETERRE Stéphane formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
GOUBERT Eric a donné procuration de vote à LOUIS Thierry.
GOYER Muriel a donné procuration de vote à DIEUL Sandrine.
LEMAITRE Cyril a donné procuration de vote à GILLES Christophe.

Absent : LEMAITRE Philippe.

Secrétaire de séance :
LECLERC Joël.

Délibérations prises à la majorité des votants :

- ✓ Fixation du montant de la rémunération des agents recenseurs pour le recensement de la population 2019
- ✓ Modification du tarif de location du court de tennis
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche » dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités située au hameau Ermissé
- ✓ Avis favorable à l'adhésion de la commune nouvelle de Tessy-Bocage au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche
- ✓ Avis favorable à l'acquisition de la parcelle cadastrée Section AK, Numéro 49 par le Conservatoire du Littoral
- ✓ Désignation de l'emplacement destiné à accueillir les cirques sur le territoire communal
- ✓ Fixation du montant de l'offre de la commune pour l'acquisition de la parcelle cadastrée Section AK, Numéro 237 dans le cadre de sa future adjudication
- ✓ Avis favorable au rattachement de la commune d'Anneville-sur-Mer à la communauté de communes « Coutances Mer et Bocage » dans le cadre de la création de la commune nouvelle de Gouville-sur-Mer
- ✓ Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques situés à La Plage (Les Carrières), participation financière de la commune à hauteur de 20 000 € et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre une décision modificative budgétaire pour ces travaux
- ✓ Désignation d'un conseiller municipal dans le cadre des commissions de contrôles des listes électorales

Fait à Saint-Germain/Ay,
le 4 septembre 2018,
Le Maire,
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : 06/09/2018

RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 05/10/2018

Le Maire,